

Pour un été complètement **FOU**, viens travailler avec **NOUS!**

MONITEUR/MONITRICE EN CHEF

La Ville de Témiscouata-sur-le-Lac est à la recherche d'une personne débrouillarde, responsable, organisée et avec un bon leadership pour occuper le poste de moniteur/monitrice en chef du camp de jour! Sous la supervision de l'équipe du Service des loisirs et de la culture, tu auras à planifier, organiser, réaliser et évaluer la programmation du camp de jour de ton quartier. Tu assureras la sécurité des enfants en tout temps. Tu superviseras le travail des moniteurs et prépareras les horaires de travail.

Un atout important pour nous : Avoir tes cartes de secourisme et de RCR et avoir de l'expérience de travail pertinente avec des jeunes de 5 à 12 ans.

**Tu aimes coordonner une équipe? Tu es reconnu pour ton leadership et ton sens des responsabilités?
Tu aimes travailler avec les enfants?**

C'est sûrement toi qu'on cherche!

Voici ce qu'on t'offre :

- 40 heures/semaine;
- Un salaire concurrentiel, selon la politique de rémunération en vigueur;
- Vêtements et équipements de travail fournis;
- Un rabais sur une inscription à une activité physique de ton choix;
- Une soirée de reconnaissance à la fin de l'été;
- Et surtout, une équipe de travail agréable et dynamique!

Ce poste t'intéresse?

Envoie-nous ton CV et une lettre de présentation pour chacun des postes qui t'intéressent avant **le vendredi 10 avril 2020 à 16 h 30** à Samie Fortin, technicienne en loisir.

En personne : 861, rue commerciale Nord, Témiscouata-sur-le-Lac

Par courriel : sfortin@temiscouatasurlelac.ca

Important!

Il est obligatoire de joindre ton curriculum vitae à ton dossier de candidature (même si tu as déjà travaillé à la Ville) en précisant pour quel emploi tu postules. Toute candidature reçue sans curriculum vitae et/ou après la date limite sera rejetée automatiquement. Les entrevues auront lieu entre le 16 et le 19 avril 2020, selon les départements. Aucune autre date ne sera fixée pour passer les entrevues et les candidats devront obligatoirement se rendre sur place (aucune entrevue par webcaméra). Il est de la responsabilité de l'étudiant de se rendre disponible lors de ces journées, sinon nous ne pourrions retenir sa candidature. Pour avoir accès à un emploi d'été, l'étudiant doit obligatoirement avoir fréquenté une institution scolaire dans l'année.

On a hâte de te rencontrer!